



## **Cas 2 - Demande effectuée par un détenteur de droit coutumier**

- 01→Correspondance du notaire ;
- 01→Lettre de constitution ;
- 01→Copie des pièces relatives au terrain (lot) (reçus de paiement, contrat, attestation de fin de paiement etc) ;
- 01→Copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) du détenteur de droits ;
- 01→Copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) de l'acquéreur ;
- 01→Dossier technique à la charge du requérant.